

## Séance du 26 Mars 2021

Nombre de membres :	
Afférents au Conseil Municipal :	7
Présents :	5
Qui ont pris part à la délibération :	5

Annule et remplace pour intégration du taux départemental 2020

**Objet :**  
Vote des taux d'imposition  
des taxes locales 2021

Date de la convocation :  
22/03/2021

**DCM N°2021-02**

Date d'affichage :  
13/04/2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt six mars à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BERTON, Le Maire.

Pré Présents : P.Berton, C.Kubala, P.Moracchini, G.Thibaud ; H.J Roesing

Absents excusés : M.Belviso, C.Cabanac,

M. Christian Kubala a été nommé secrétaire

Monsieur BERTON Philippe, Maire, demande au Conseil Municipal s'il est souhaitable ou non de modifier les taux d'imposition des taxes locales 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales 2021.

Taxes	Taux 2020	Taux 2021	Taux global dont taux départemental 2020
Taxe habitation	11.35 %	<b>11.35 %</b>	<b>11,35 %</b>
Taxe Foncière	2.21 %	<b>2.21 %</b>	24,11 %
Taxe Foncière Non Bâti	32.66 %	<b>32.66 %</b>	32,66 %
CFE	11.96 %	<b>11.96 %</b>	11,96 %

Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an sus dit. Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le  
Maire compte tenu de l'envoi  
en sous-préfecture le  
13/04/2021

Po Le Maire  
KUBALA Christian  
Premier Adjoint.



Pour Ordre de Monsieur le Maire,  
KUBALA Christian  
Premier Adjoint

